

AIDE - MEMOIRE ACVF

POUR ARBITRES



SAISON 2010 - 2011

TABLE DES MATIERES

Page 02 : Table des matières

Page 03 : Charte d'auto - engagement

Page 04 : Pense-bête CA/ACVF – Adresses utiles

Pages 05 et 06 : Indemnités d'arbitrage pour la saison 2010 - 2011

Pages 07 et 08 : Directives d'avant match

Page 09 : Directives d'après match

Page 10 : Directives d'après match (Matches ASF)

Pages 11 à 13 : Convocation

Page 14 : Coupes vaudoises

Page 15 : Tournois - Tests physiques

Page 16 : Sifflet d'Or

Pages 17 et 18 : Inspections

Page 19 : Récapitulatif par catégories de jeu (document utile)

Pages 20 – 21 : Lexiques (Français – allemand – italien)

Page 23 : Adresse des membres de la Commission des arbitres ACVF

NB : L'aide – mémoire pour arbitres ACVF est un complément à celui édité par l'ASF.

Le Mont, juillet 2010 (CA/ACVF)

Charte d'auto – engagement pour arbitre ACVF

Nom : **Prénom :** **N° :**

- 1) Je veux conserver mon statut d'arbitre ASF donc :
- 2) Je peux communiquer mes absences prévisibles 21 jours à l'avance
- 3) Je peux m'engager à diriger, au moins, les 10 matchs qui me sont attribués
- 4) Je peux m'engager à être disponible le samedi et / ou le dimanche
- 5) Je peux respecter les modalités pour des restitutions imprévues
- 6) Je peux être présent 1 heure avant le coup d'envoi sur le lieu du match
- 7) Je peux effectuer toutes les tâches d'avant match avec conscience
- 8) Je peux diriger mes matchs avec la meilleure volonté possible
- 9) Je peux effectuer mes devoirs d'après match selon les modalités
- 10) Je peux suivre, 2 fois par année, les cours qui me sont imposés
- 11) Je peux m'entraîner pour jouir d'une bonne condition physique
- 12) Je peux répondre, dans les délais, à toute interpellation de ma Commission
- 13) Homme de confiance des Autorités, je peux faire preuve d'honnêteté
- 14) Je peux accepter les conseils, les décisions des personnes dont je dépends
- 15) Je peux interpeller un membre de la CA/ACVF, si j'ai un problème
- 16) Je peux m'acquitter de mes cotisations « Sifflet d'Or » dans les délais

Non seulement, je peux, mais je dois respecter ces 16 prescriptions, faisant ainsi honneur à la tâche que j'ai, délibérément, choisie d'accomplir.

Signature :

Pense-bête CA /ACVF / Saison 2010 - 2011

Convocateur :

M Alain Klaus

E-mail : klaus.alain@football.ch

Secrétariat ACVF:

Adresse: Chemin Maillefer 35, case postale 115, 1052 Le Mont

Téléphone : 021 / 641 04 33

Fax : 021 / 641 04 38

Site internet : www.football.ch/acvf

Permanences: 079 / 641 04 50

Lundi: De 13h00 à 15h00

Jeudi: De 13h00 à 15h00

Samedi: De 07h30 à 10h00

Dimanche: De 07h30 à 10h00

Commission des arbitres:

E-mail: ca-acvf@football.ch

Urgences:

M Michel Despland: 079 / 689 50 50

Swiss Football Phone: 0848 84 84 02

INDEMNITES D'ARBITRAGE 2010 – 2011

Lors de matchs en trio, l'arbitre et les AA participent, équitablement, aux frais de déplacement.

Catégorie de jeu	Indemnité matches de championnat (frais de voyage compris)				Forfait pour les matches d'entraînement
2 ^e ligue-inter en trio (forfait) <u>Principe:</u>	660.- ARB = 260.- AA = 200.-				300.- ARB = 120.- AA = 90.-
	simple course / forfait				
	jusqu'à 50 km	51 – 100 km	101 – 150 km	Au-delà de 150 km	
2 ^e ligue rég. en trio <u>Principe:</u>	360.- ARB = 140.- AA = 110.-	390.- ARB = 150.- AA = 120.-	420.- ARB = 160.- AA = 130.-	450.- ARB = 170.- AA = 140.-	240.- ARB = 90.- AA = 75.-
3 ^e ligue	110.-	140.-	170.-	200.-	90.-
4 ^e ligue	90.-	120.-	150.-	180.-	70.-
5 ^e ligue	80.-	110.-	140.-	170.-	60.-
Seniors	90.-	120.-	150.-	180.-	70.-
Vétérans	80.-	110.-	140.-	170.-	60.-
M-18 / M-16 en trio <u>Principe:</u>	360.- ARB = 140.- AA = 110.-	390.- ARB = 150.- AA = 120.-	420.- ARB = 160.- AA = 130.-	450.- ARB = 170.- AA = 140.-	240.- ARB = 90.- AA = 75.-
M-16 (ARB)	120.-	150.-	180.-	210.-	100.-
M-15	110.-	140.-	170.-	200.-	90.-
M-14	110.-	140.-	170.-	200.-	90.-
CCJL Jun. A	110.-	140.-	170.-	200.-	90.-
CCJL Jun. B	90.-	120.-	150.-	180.-	70.-
CCJL Jun. C	80.-	110.-	140.-	170.-	60.-
Jun. A régionaux	80.-	110.-	140.-	170.-	60.-
Jun. B régionaux	70.-	100.-	130.-	160.-	50.-
Jun. C régionaux	70.-	100.-	130.-	160.-	50.-
Féminines LN A en trio	400.-	430.-	460.-	490.-	300.- ARB = 120.- AA = 90.-
Féminines LN B	110.-	140.-	170.-	200.-	90.-
Féminines M-18	80.-	110.-	140.-	170.-	60.-
Féminines 1 ^{re} à 4 ^{ème} ligue	90.-	120.-	150.-	180.-	70.-
Juniors féminines A	80.-	110.-	140.-	170.-	60.-
Juniors féminines B	70.-	100.-	130.-	160.-	50.-

Matches d'entraînement avec des équipes de catégories différentes :
selon le principe suivant: **indemnité = (tarif équipe 1 + tarif équipe 2) divisé par 2**

Exemple : Equipe de 2^{ème} ligue contre une équipe de 3^{ème} ligue (arbitre seul)
soit : (140.- + 90.-) : 2 = Frs 115.-

Consulter l'aide-mémoire ASF page 11 en cas de doute !

Matches de coupe suisse : Consulter l'aide-mémoire ASF

Matches de coupe vaudoise : Consulter l'aide-mémoire ACVF

Frais supplémentaire de déplacement

Le logiciel Twix Route détermine (chemin le plus court ou le plus rapide) l'indemnité supplémentaire pour un déplacement de plus de **50 km** (simple course).

Factures à remettre aux équipes / Championnat

Catégories	Paiement des indemnités par
2 ^{ème} ligue inter	Club recevant
2 / 3 / 4 / 5èmes ligue	Club recevant
JA / JB JC / JD	Club recevant
M18, M16, M15, M14	Club recevant
Coca Cola Jun A à C	Moitié – Moitié
Féminines LNA, LNB, M18	Club recevant
Féminines autres	Moitié – Moitié
Coupes Vaudoises	Club recevant

Avant match : Directives pour arbitres et clubs

1. Dans toutes les catégories de jeu, les équipes sont **tenues** de présenter à l'arbitre, lors de la remise des passeports, un maillot d'un joueur de champ et le maillot du gardien titulaire.
2. L'arbitre a le devoir de contrôler, à ce moment-là, si la couleur des maillots présentés permet le déroulement conforme de la partie.
3. Les passeports et les maillots sont remis à l'arbitre **45 minutes** (arbitre seul) et **60 minutes** (trio) avant le début du match.
4. **Les équipes de 2^{ème} ligue régionale utilisent le « Bulletin d'annonce pour joueur remplaçant » et le « Formulaire des personnes autorisées sur le banc ».**

Les équipes de M18 / M17 utilisent le « Bulletin d'annonce pour joueur remplaçant ».

Les arbitres doivent joindre tous les formulaires à leur rapport.

Renvois

Communication à Swiss Football Phone (0848 84 84 02), sitôt l'information connue.

Arrivée sur le lieu du match

Arbitre seul : 1 heure avant le début du match.

Trio : 1 heure et demie avant le début du match.

Passeports

Remise à l'arbitre, au plus tard, **45'** avant le début du match.

Remise au trio, au plus tard, **1 heure** avant le début du match.

Cartes de match

Les cartes de matchs, **totalemment** remplies et **obligatoirement complétées par PC**, sont à remettre à l'arbitre, en même temps que les passeports.

Contrôle visuel des joueurs avant match

Obligatoire et d'une haute importance, dans toutes les catégories de jeu, selon entente entre les parties, à un moment opportun pour tous.

Qualification de joueurs

Les arbitres ne sont pas compétents pour se prononcer sur le droit ou non d'un joueur de participer à une compétition. En aucun cas, les arbitres ne se prononcent sur la qualification d'un joueur. La responsabilité incombe aux clubs.

Absence d'équipe

Si une seule équipe est présente sur le terrain, l'arbitre doit: **Attendre 30 minutes**. Contrôler les passeports, la carte de match, les joueurs présents. Encaisser la totalité de la facture auprès du club présent. Passé ce délai, l'arbitre communique l'information à Swiss Phone (l'adversaire ne s'est pas présenté) et envoie son rapport dûment complété et la carte de match de l'équipe présente à l'ACVF. **Cette procédure est obligatoire.**

Contacts entre Arbitre et AA avant un match

Matches du week-end :

Les arbitres de 2^{ème} ligue inter et les arbitres de 2^{ème} ligue sont tenus de prendre contact, par téléphone, avec leurs AA jusqu'au mercredi soir (20h00) au plus tard, pour définir des modalités les liant pour un match se déroulant le week-end suivant.

Les arbitres n'ayant pas pu entrer en contact avec un AA, les AA n'ayant pas été contactés par un arbitre jusqu'au mercredi soir 20h00 sont tenus de s'adresser à la permanence du jeudi, entre 13h00 et 15h00, au 079 / 641 04 50 pour « dénoncer » cette situation.

Pour les matchs se déroulant en semaine, le même principe est appliqué :

Les arbitres de 2^{ème} ligue inter et les arbitres de 2^{ème} ligue sont tenus de prendre contact, par téléphone, avec leurs AA jusqu'au dimanche soir (20h00) au plus tard, pour définir des modalités les liant pour un match se déroulant dans la semaine qui suit.

Les arbitres n'ayant pas pu entrer en contact avec un AA, les AA n'ayant pas été contactés par un arbitre jusqu'au dimanche soir (20h00) sont tenus de s'adresser à la permanence du lundi, entre 13h00 et 15h00, au 079 / 641 04 50 pour « dénoncer » cette situation.

Le maillot officiel pour la direction des matchs en trio est le modèle adidas noir 2008. Tous les arbitre et AA sont tenus de disposer de ce modèle lors de chaque match en trio.

APRES MATCH : DIRECTIVES POUR ARBITRES

Shake - hands

Obligatoire, avant et après le match, lors de chaque rencontre.

Après le match, l'arbitre veillera simplement, à une distance adaptée, face aux joueurs, à l'application de cette modalité. Le non respect de cette directive doit être rapporté (page 4).

Communication du résultat, respectivement du statut du match

Les résultats, renvois, absences d'équipes doivent être communiqués dans l'heure qui suit la fin du match, respectivement sitôt l'information reçue, à Swiss Phone (0848 84 84 02)

Rapport d'arbitre / Rapport des sanctions

Le rapport des sanctions disciplinaires (avertissement / expulsion) doit être effectué avec la plus grande précision. Il est impératif, lors de cette procédure, de veiller à ne pas croiser les cartes de match. (Nom du club et du joueur concernés) Nom - Prénom - Equipe - Date de naissance - N° de passeport sont des éléments d'une haute importance pour l'enregistrement informatique des sanctions. **Ils doivent être lisibles et rigoureusement exacts.**

Le nombre des punitions temporaires signalées optiquement par un carton jaune ne sont indiquées qu'en page 4 du rapport et non sous la rubrique « joueurs avertis ».

L'aide – mémoire ASF à la page 20 complète cette information.

Rapport d'arbitre / Envoi

Les rapports doivent être en possession du secrétariat au plus tard, le mardi matin. **A poster donc en courrier A**, le jour même du match, dans une boîte principale. Les rapports des matchs disputés en semaine doivent être, impérativement, postés (courrier A) le jour suivant.

Directives pour les matchs convoqués par l'ASF

DIRECTIVES ASF d'après match (2inter, M18, M16, M15, M14, Féminines LNA / LNB)
Transmission préalable du rapport (tél, fax, mail) obligatoire, le jour même !
Annonce du résultat (Swiss Football Phone)
Feuilles de remplacement Obligatoire pour les matchs avec trios d'ARB. Les feuilles doivent être envoyées avec le rapport d'ARB.
Pour le rapport des avertissements ou expulsions <u>aucun code</u> ne doit être utilisé. Transmission préalable du rapport d'ARB.
Transmission préalable du rapport d'ARB : Une communication est <u>également obligatoire</u> , même si <u>aucun</u> avertissement et/ou expulsion n'a été prononcé respectivement aucun incident n'est survenu.
Possibilités de transmission: Téléphone (heures de bureau), Fax, E-Mail.
<ul style="list-style-type: none"> - 2. Ligue-Inter / 1^{ère} ligue / Coupe Suisse des seniors / Coupe Suisse des vétérans: ☎: 031 / 980 82 22 Fax: 031 / 950 82 20 E-Mail: al.la@football.ch - Football d'élite des juniors (M18, M16, M15, M14) ☎: 031 / 950 81 30 Fax: 031 / 950 81 81 E-Mail: ta-dt@football.ch - Football féminin (LNA; LNB; M-18; Coupe): ☎: 031 / 950 81 92 Fax: 031 / 950 81 81 E-Mail: ta-dt@football.ch
<u>L'original du rapport d'arbitre</u> avec les cartes de match et les feuilles de remplacement est à remettre à la Poste <u>le jour du match</u>. Pour l'envoi, l'enveloppe annexée à la convocation est à utiliser.
Adresse : ASF, case postale, 3000 Berne 15

CONVOCATION

Principe

Pour tous les matchs de championnat, pour tous les matchs de coupe vaudoise (actifs, seniors et juniors), la convocation consultable sur le site www.football.ch/acvf émanant de l'ACVF, est officielle et définitive, le mercredi à 12h00, pour la prochaine période de convocation (lundi à dimanche).

Les arbitres sont responsables d'aller saisir, eux-mêmes, sur le site www.football.ch/acvf toutes les informations liées aux convocations qui les concernent.

Les matchs doivent impérativement se jouer, à la date et à l'heure mentionnée, sur le site www.football.ch/acvf Les arbitres ne sont pas autorisés à accepter une quelconque modification de ces paramètres.

Engagements supplémentaires

Les arbitres qui souhaitent un engagement supplémentaire le week-end ou en semaine peuvent faire appel à la permanence et **uniquement lors de celles-ci**, en se référant à la rubrique "matchs sans arbitres" sur le site internet : www.football.ch/acvf

En dehors des heures de permanence, les arbitres peuvent également se proposer par e-mail : klaus.alain@football.ch

Désignation maximale : 2 matchs lundi – jeudi / 2 matchs vendredi – dimanche.

Restitutions

Une fois la convocation reçue, pour des motifs majeurs (blessure, maladie), les restitutions de matchs s'effectuent, **uniquement, lors des permanences lundi, jeudi, samedi, dimanche** (079 / 641 04 50). La CA part du principe que, sauf pour des cas de force majeure et imprévus, les arbitres sont capables de communiquer leurs indisponibilités dans les délais prévus et que, par conséquent, **les appels à la permanence sont et doivent rester exceptionnels.**

Permanences (079 / 641 04 50)

Lundi et Jeudi : 13h00 – 15h00

Samedi et dimanche : 07h30 – 10h00

Congés / Vacances

Absences prévisibles : 21 jours à l'avance.

Absences pour des raisons majeures : 14 jours à l'avance.

A communiquer à : klaus.alain@football.ch ou par envoi postal au Secrétariat ACVF.

Arbitres de réserve

Les arbitres de réserve (remplaçants) le week-end reçoivent une convocation - information de l'ACVF. Ces arbitres doivent être **personnellement** atteignables le(s) jour(s) indiqué(s), soit : **Le samedi et / ou le dimanche de 07h 30 à 11h 00.**

Matchs sans arbitre (règles appliquées)

1. Un arbitre ne peut être désigné pour **deux** matchs, **le même jour**.
2. Dans la mesure du possible, il sera toujours tenu compte du rythme des ligues (**1 match de 3ème ligue par période, par exemple**).
3. Un arbitre ne peut se proposer que pour un match correspondant à sa qualification.
Ex: Un arbitre de 5ème ligue est qualifié pour des matchs de 5ème l, de JB et de JC.
4. Un arbitre s'annonçant disponible pour un match de 3ème ligue, par exemple, le mercredi à 18h30, l'est aussi pour un match de JC, dans sa région, le même jour, à la même heure.
5. **Les arbitres (pas les AA)** pour les matchs de 2ème ligue inter et 2ème ligue régionale sont désignés d'office, par le service de convocation et / ou de permanence.

Engagements par qualification

Arbitres 2 inter: Matches de 2^{ème} ligue inter, Féminines LNA et toutes les catégories inférieures.

Arbitres de 2ème ligue: Matches de 2ème ligue, M18, M16 et toutes les catégories inférieures. AA 2ème ligue inter, M18, M16 et 2ème ligue.

Arbitres de 3ème ligue: Matches de 3ème ligue, Juniors A Coca Cola Ligue, Féminines LNB et toutes les catégories inférieures. AA 2ème ligue inter, M18, M16 et 2ème ligue.

Arbitres de 4ème ligue: Matches de 4ème ligue, Seniors, M15 et M14 (- de 30 ans), Juniors B et C Coca Cola Ligue, Juniors A, B et C. Féminines M18, M16, M14 et 1ère ligue et toutes les catégories inférieures. AA 2ème ligue inter, M18, M16 et 2ème ligue.

Arbitres de 5ème ligue: Matches de 5ème ligue, Juniors B et C, Féminines 2 et 3èmes ligues. AA 2ème ligue.

Arbitres Juniors A: Matches de Juniors A, B et C. AA 2ème ligue.

Arbitres Juniors B: Matches de Juniors B et C.

Arbitres Juniors C: Matches de Juniors C, Féminines 3^{ème} ligue.

Les arbitres et AA de 2^{ème} ligue inter, les arbitres de 2^{ème} ligue régionale ne sont plus autorisés à jouer. Ils acceptent de perdre, avec cette qualification, leur statut de joueur.

Les qualifications «actifs» et «Juniors B» ne sont possibles, sauf décisions CA, qu'à l'âge de 18 ans révolus.

Matches d'entraînement

Les équipes de 2^{ème} ligue inter, 2^{ème} et 3^{ème} ligue ont l'obligation de remettre à l'arbitre, une liste de joueurs avant le début de chaque match d'entraînement. Les arbitres (trios) des matches d'entraînement mettant en présence au moins une équipe de 2^{ème} ligue inter, 2^{ème} ligue, M18, M16, M15, M14 sont désignés et convoqués par le service de convocation de l'ACVF.

Les arbitres ne sont pas autorisés à diriger un match d'entraînement mettant en présence au moins une équipe de ces catégories de jeu sans l'accord du Service de convocation de l'ACVF. Tout abus sera puni.

CONVOCACTION AUX COURS – CAUSERIES – TESTS

Les dates sont sur le site www.football.ch/acvf (arbitre) dès qu'elles sont fixées.

Les arbitres reçoivent une convocation par mail trois semaines avant l'événement.

Les convocations sont publiées, comme pour les matchs, via www.football.ch/acvf

COUPES VAUDOISES

Modalités

Pour chaque match de coupe vaudoise des actifs, les changements autorisés sont au nombre de trois (3).

A l'issue de chaque rencontre de coupe vaudoise - **actifs et juniors** – **il n'y a pas de prolongations**. En cas d'égalité, il sera **directement** procédé au tir de penaltys, conformément aux lois du jeu (14.5).

Tableau des indemnités des Coupes vaudoises

Ces indemnités sont à la charge du club recevant.

Ligue club A	Ligue Club B	Indemnités	Arbitré par
2 ^{ème} 1.	2 ^{ème} 1.	360.00	Trio
2 ^{ème} 1.	3 ^{ème} 1.	140.00	Arbitre seul
2 ^{ème} 1	4 ou 5 ^{ème} 1	110.00	Arbitre seul
3 ^{ème} 1.	3 ^{ème} 1.	110.00	Arbitre seul
3 ^{ème} 1.	4 ou 5 ^{ème} 1.	110.00	Arbitre seul
4 ou 5 ^{ème} 1.	4 ou 5 ^{ème} 1.	90.00	Arbitre seul
Féminines	Féminines	90.00	Arbitre seul
Seniors	Seniors	90.00	Arbitre seul
Vétérans	Vétérans	80.00	Arbitre seul
Juniors A	Juniors A	80.00	Arbitre seul
Juniors B	Juniors B	70.00	Arbitre seul
Juniors C	Juniors C	70.00	Arbitre seul

TOURNOIS

Principe :

Les arbitres ASF sont tenus d'appliquer le tarif des indemnités prévues par l'ASF dans tous les tournois qu'ils dirigent. Des frais supplémentaires ne peuvent pas être facturés. L'aide-mémoire ASF précise les prescriptions d'engagement.

Lors de tournois non officiels (girons de jeunesse), les arbitres ont l'interdiction de porter l'insigne officiel mais sont tenus de respecter le tarif des indemnités prévues par l'ASF

TESTS PHYSIQUES

La qualification technique des arbitres de 2^{ème} ligue inter, de 2^{ème} ligue, de 3^{ème} ligue, des AA 2inter et 2rég est subordonnée à la réussite des tests physiques.

Epreuves	2 ^{ème} ligue	3 ^{ème} ligue	Assistants
12 minutes :	2600 m	2400 m	2400 m
200 mètres :	33 sec.	36 sec.	36 sec.
Sprints 15 X 30 m	8 sec / pause 8 sec.	8 sec / pause 8 sec.	8 sec / pause 8 sec.

Les tests physiques ont lieu, en principe, aux mois de mai et/ou juin.

Lors d'échec, les arbitres pourront, pour autant qu'ils conservent leur qualification technique, être convoqués à un test de rattrapage.

Chaque arbitre peut être renseigné, s'il le désire, des modalités en vigueur.

SIFFLET D'OR

Modalité :

Tous les arbitres ACVF (sauf minis et débutants lors de l'année civile de leur formation de base) doivent s'acquitter, dans les délais, de la cotisation liée au Sifflet d'Or (Frs 70.00). Les arbitres récidivistes dans l'application de cette obligation sont suspendus et font l'objet d'une procédure de démission. Le montant dû est alors facturé, majoré de Frs 30.-, au club de l'arbitre.

Protection juridique

Tous les arbitres ACVF sont liés à une assurance protection juridique (CAP) dans l'exercice de leur fonction d'arbitre. Celle-ci ne peut intervenir que si une plainte a été déposée par l'arbitre.

Vol dans les vestiaires

Vol dans le vestiaire de l'arbitre :

Dans le cadre d'une mesure préventive, il appartient à l'arbitre de ne pas laisser de valeurs non surveillées dans le vestiaire, mais de les confier à un responsable du club recevant. Cette procédure peut être supprimée si des casiers fermés à clé sont à disposition.

Domage à un véhicule :

Un club ne peut être tenu responsable des dommages causés, à défaut de preuve à charge.

Procédure : Déposer une plainte (vol / dommages) contre inconnu et informer la Commission des arbitres qui transmettra le dossier à l'assurance juridique de l'ACVF.

INSPECTIONS

Tableau des attentes des inspections

Echelle des notes		Inspections			
Ligues	Insuffisance technique ou physique	Ne répond pas aux attentes	Répond aux attentes	Dépasse les attentes	
2 ^{ème} ligue inter M18	7.0 et moins	7.1 – 7.5	7.6 – 8.0	8.1- 8.4	<p>Pas de faute technique</p> <p>Pas de faute grave / décisive</p> <p>Application des directives</p> <p>Bonne lecture et compréhension du jeu</p>
2 ^{ème} ligue rég Fém LNA	6.8 et moins	6.9 - 7.3	7.4 - 7.8	7.9-8.2	<p>Ligne de match acceptée /</p> <p>Psychologie</p> <p>Acceptation du trio / Collaboration en trio</p>
3 ^{ème} ligue Juniors A inter M16, M15, M14 Juniors B/C inter	6.6 et moins	6.7 - 7.1	7.2 - 7.6	7.7 - 8.0	<p>Pas de faute technique</p> <p>Pas de faute grave / décisive</p> <p>Application des directives</p> <p>Personnalité</p> <p>Bon placement</p> <p>A dirigé le match</p>
4 ^{ème} ligue 5 ^{ème} ligue	6.4 et moins	6.5 - 6.9	7.0 - 7.4	7.5 - 7.8	<p>Pas de faute technique</p> <p>Pas de faute grave / décisive</p> <p>Application des directives</p> <p>Lois 11, 12, 13</p> <p>Bonne condition physique</p> <p>A sifflé le match</p>
Juniors A et B	6.2 et moins	6.3 - 6.7	6.8 - 7.2	7.3 -7.6	<p>Pas de faute technique</p> <p>Pas de faute grave / décisive</p> <p>Application des directives</p>
Juniors C	6.0 et moins	6.1 – 6.5	6.6 – 7.0	7.1-7.4	<p>Lois 11, 12, 13</p> <p>Condition physique</p>

SPECIFICITES PAR CATEGORIES DE JEU	Nombre de joueurs remplaçants au max. sur la carte des joueurs	Nombre de changements permis	Changement libre	Punition temporaire de 10 min.	Coup de pied de coin court	Equipes mixtes	Shakehands	Contrôle visuel des joueurs	Durée du match	Pré – rapport (fax – mail - tél)	Communication du résultat, du renvoi par Swiss Football Phone	
											Rapport	
2 ^{ème} ligue-inter	7	3	-	-	-	-	oui	oui	2x45	oui	LA	oui
2 ^{ème} ligue régionale	7	3	-	-	-	-	oui	oui	2x45	-	acvf	oui
3 ^{ème} ligue	7	3	-	-	-	-	oui	oui	2x45	-	acvf	oui
4 ^{ème} ligue	7	*	oui	-	-	-	oui	oui	2x45	-	acvf	oui
5 ^{ème} ligue	7	*	oui	-	-	-	oui	oui	2x45	-	acvf	oui
Séniors	7	*	oui	-	-	oui	oui	oui	2x40	-	acvf	oui
Vétérans	7	*	oui	-	-	oui	oui	oui	2x35	-	acvf	oui
Football d'élite des juniors (M-18)	5	3	-	-	-	oui	oui	oui	2x45	oui	ASF	oui
Football d'élite des juniors (M-16)	5	3	-	-	-	oui	oui	oui	2x45	oui	ASF	oui
Football d'élite des juniors (M-15)	4	4	-	-	-	oui	oui	oui	2x40	oui	ASF	oui
Football d'élite des juniors (M-14)	4	4	-	-	-	oui	oui	oui	2x40	oui	ASF	oui
Juniors A	7	*	oui	oui	-	oui	oui	oui	2x45	-	acvf	oui
Juniors B	7	*	oui	oui	-	oui	oui	oui	2x45	-	acvf	oui
Juniors C	7	*	oui	oui	oui	oui	oui	oui	2x40	-	acvf	oui
Juniors A Coca Cola	7	*	oui	oui	-	oui	oui	oui	2x45	-	Région	oui
Juniors B Coca Cola	7	*	oui	oui	-	oui	oui	oui	2x45	-	Région	oui
Juniors C Coca Cola	7	*	oui	oui	oui	oui	oui	oui	2x40	-	Région	oui
Féminines LN	7	3	-	-	-	-	oui	oui	2x45	oui	ASF	oui
Féminines 1 ^{ère} ligue	7	3	-	-	-	-	oui	oui	2x45	-	LA	oui
Féminines M-18	7	*	oui	oui	-	-	oui	oui	2x45	-	ASF	oui
Féminines 2 ^{ème} – 4 ^{ème} ligue	7	*	oui	oui	-	-	oui	oui	2x45	-	Région	oui
Coupe Suisse (féminines)	7	3	-	-	-	-	oui	oui	2x45		ASF	oui

LEXIQUE	FRANÇAIS	ALLEMAND
	Arbitre	Schiedsrichter [Schiri]
	Arbitre assistant	Assistentschiedsrichter
	Attaquant	Stürmer
	Avantage	Vorteil
	Avertissement	Verwarnung
	Banc des joueurs remplaçant	Spielerbank
	Blessé	verletzen
	Bon match !	gutes Spiel !
	But	Tor
	Carton jaune - Avertissement	gelbe Karte
	Carton rouge	rote Karte
	Changer	wechseln
	Corner	Eckball [Ecke]
	Couleur	Farbe
	Début du match	Spielanfang
	Défenseur	Verteidiger
	Dégagement	Abstoß
	Dernière fois	letztes Mal
	Distance	Abstand
	Doucement	langsam
	Entraîneur	Trainer
	Équipement	Ausrüstung
	Expulsion	Platzverweis
	Facture	Rechnung [Speise]
	Faute	Foul
	Fin du match	Spielende
	Gardien	Torhüter [Goalie]
	Jeu dangereux	gefährliches Spiel
	Jeu grossier	grobes Foul
	Jouer	Spielen
	Joueur	Spieler
	Ligne de touche	Seitenlinie
	Ligne médiane	Mittellinie
	Liste des bancs de touche	Spielerbankliste
	Liste des joueurs	Spielerliste
	Maillot	Trickot
	Main	Hand
	Milieu de terrain	Mittelfeldspieler
	Numéro	Nummer
	Passeport de joueur	Spielerausweis [Spielerpass]
	Penalty	Penalty
	Protège-tibia	Schienbeinschoner
	Reculez !	zurück bitte !
	Sans faute	ohne Foul
	Short	Shorts
	Spectateur	Zuschauer
	Surface de réparation	Strafraum
	Taisez-vous !	ruhig (bitte) !
	Terrain de football	Spielfeld
	Vestiaire	Garderobe [Kabine]
	Voir	sehen

LEXIQUE	FRANÇAIS	ITALIEN
	Arbitre	Arbitro
	Arbitre assistant	Arbitro assistente
	Attaquant	Attaccante
	Avantage	Vantaggio
	Avertissement	Ammonizione
	Banc des joueurs remplaçants	Banco dei giocatori
	Blessé	Ferire
	Bon match	Buon' incontro
	But	Rete
	Carton jaune	Cartolino giallo
	Carton rouge	Cartolino rosso
	Changer	Cambiare
	Corner	Calcio d'angolo
	Couleur	Colore
	Coup franc	Calcio di punizione
	Début du match	Inizio dell'incontro
	Défenseur	Difensore
	Dernière fois	Ultima volta
	Distance	Distanza
	Entraîneur	Allenatore
	Équipement	Attrezzatura
	Expulsion	Espulsione
	Facture	Fattura
	Faute	Fallo
	Fin du match	Fine dell'incontro
	Gardien	Portiere
	Hors jeu	Fuori gioco
	Jouer	Giocare
	Joueur	Giocatore
	Ligne	Linea
	Ligne médiane	Linea mediana
	Maillot	Maglia
	Main	Mano
	Milieu de terrain	Centrocampista
	Numéro	Numero
	Passeport de joueur	Passaporto di giocatore
	Pénalty	Calcio di rigore
	Protège-tibia	Protegge -tibia
	Protêt	Protesta
	Reculez	Arretrate
	Short	Short
	Soigneur	"Medico"
	Sortez	Uscite
	Spectateur	Spettatore
	Surface de réparation	Area di rigore
	Taisez-vous	Tacete
	Temps additionnel	Tempo addizionale
	Terrain de football	Campo
	Vestiaire	Spogliatoio
	Voir	Vedere
	15 minutes avant le match	quindici minuti prima dell'incontro

COMMISSION DES ARBTRES ACVF

<p>Despland Michel Av de la Gare 10 1434 Ependes VD</p>	<p>Président N: +41 (79) 6895050</p>	<p>mdespland@vtxnet.ch despland.michel@football.ch</p>
<p>Aeschlimann Pierre Rte de l'Etraz 11 1141 Bussy- Chardonney</p>	<p>Secrétaire N: +41 (79) 3062449</p>	<p>p.aeschli@sunrise.ch</p>
<p>Chaillet Christopher Av. des Roses 12 1009 Pully</p>	<p>Jeunesse N: +41 (79) 7617345</p>	<p>christopher_chaillet@hotmail.com</p>
<p>Dubrit Daniel Rue St-Georges 28 1400 Yverdon</p>	<p>Arbitres mini N: +41 (79) 7765894</p>	<p>dubrit.daniel@football.ch</p>
<p>Etter Florian Ch. de la Bruyère 20 1009 Pully</p>	<p>Tests physiques N: +41 (79) 3460190</p>	<p>flo_etter@yahoo.fr</p>
<p>Gédet Samuel Ch.de la Rochette 1 1071 Chexbres</p>	<p>Sifflet d'Or N: +41 (79) 6614701</p>	<p>samgd@romandie.com</p>
<p>Gonnella Massimo Rte de Grens 1275 Chésereux</p>	<p>Futsal N: +41 (79) 8292515</p>	<p>massimo.gonnella@uefa.ch</p>
<p>Mounir David Rte de Cossonay 24 1008 Prilly</p>	<p>Candidats et débutants N: +41 (79) 2776935</p>	<p>davidmounir@hotmail.com</p>
<p>Pache Sébastien Av. de Vallombreuse 83 1008 Prilly</p>	<p>Espoirs N: +41 (79) 6257237</p>	<p>sebastien@tele2.ch</p>
<p>Reymond Pierrick Av.de la Gare 19C 1022 Chavannes / R.</p>	<p>Instruction et AA N: +41 (76) 3185208</p>	<p>pierrick_reymond@bluewin.ch</p>
<p>Roggli Jean Pierre Rue du Centre 34 A 1025 St-Sulpice VD</p>	<p>Trésorier N: +41 (79) 6078882</p>	<p>jp.roggli@piscines-fitness.ch</p>
<p>Victorino Francisco Cerjat 7 1510 Moudon</p>	<p>Inspections N: +41 (79) 6686125</p>	<p>fvictorino@econophone.ch</p>



Commission des arbitres

*Chemin de Maillefer 35
Case postale 115
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tel. 021 641 04 33
Fax 021 641 04 38
E-mail : ca-acvf@football.ch*

www.football.ch/acvf